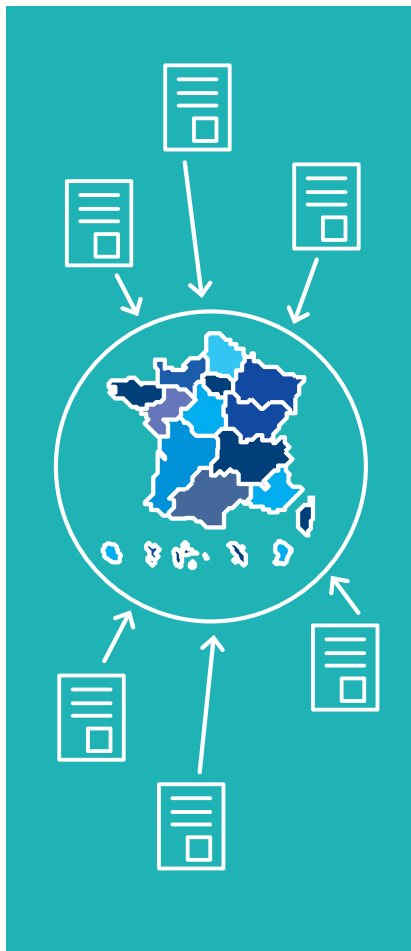




ABONNEZ-VOUS AU BULLETIN
« ALERTE EN SANTÉ TRAVAIL »

GRUPE D'ALERTE EN SANTÉ TRAVAIL (GAST)

ABONNEZ-VOUS AU BULLETIN « ALERTE EN SANTÉ TRAVAIL »



LE DISPOSITIF D'ALERTE EN SANTÉ TRAVAIL

Fondé sur les Gast (Groupes d'alerte en santé travail), son objectif est d'organiser en région une réponse adaptée et rapide aux signalements d'événements de santé inhabituels en milieu professionnel.

GAST (GROUPES D'ALERTE EN SANTÉ TRAVAIL)

Dans chaque région, le Gast, composé de spécialistes des risques pour la santé d'origine professionnelle et de l'épidémiologie d'intervention, a pour mission d'assurer le traitement de ces signalements, souvent motivés par la suspicion d'un regroupement de cas de cancer, la survenue d'un syndrome collectif inexpliqué ou une exposition à une nuisance atypique.

LE BULLETIN « ALERTE EN SANTÉ TRAVAIL »

Publié deux fois par an, ce bulletin est envoyé sous forme électronique à tous les abonnés à sa liste de diffusion. Il est également accessible en ligne sur le site internet de Santé publique France : www.santepubliquefrance.fr

Cette publication s'adresse en premier lieu aux médecins et infirmières des services de santé au travail et aux membres des Gast. D'un format court (2 pages), elle propose des informations pratiques et des focus sur certaines investigations, des entretiens et des témoignages, des éléments d'actualité dans le domaine de la veille et de l'alerte en santé travail.

L'équipe projet Gast a donc le plaisir de vous inviter à vous abonner au Bulletin « Alerte en santé travail ». Pour ce faire, et avec notre appui, un ordinateur sur le stand de Santé publique France est à votre disposition.



Retrouvez-nous sur >>>     
www.santepubliquefrance.fr